



Help litige avec pret cofidis = saisie sur salaire

Par **lydy81**, le **20/04/2009** à **14:49**

Bonjour,
Je souhaiterais avoir des renseignements sur la saisie sur salaire.
Voilà mon concubin est en litige avec la ste cofidis. il a fait un rachat de pret de 9300 euros. suite à une mauvaise gestion, les prelevements ont ete refusés par la banque. du coup avec les frais de retard et les frais de recouvrement la ste cofidis lui demande de régler 10 666 euros.
le seul arrangement trouvé avec eux est de payé 500 euros par moi sinon le dossier passe entre les mains d'un huissier qui engagera une saisie sur son salaire.
D'apres vous de combien seront les frais et surtout que sera le montant de la saisie sur salaire ?
recap de notre situation financiere :
lui salaire = 1300€
credit revolving = 40€
moi salaire = 2000€
pret immo (à mon nom seul) = 660€
+ charges du menage que nous partageons.
nous avons un enfant à charge.
merci beaucoup de votre aide.